

De : p.huart@thaurfin.com <p.huart@thaurfin.com>

Envoyé : mardi 3 décembre 2024 10:48

À : 'Cadastré Minier R.D. Congo' <info@cami.cd>; 'dir.general@cami.cd' <dir.general@cami.cd>

Cc : 'Pépé Abaya' <abayakoy@gmail.com>; 'mbalazumbu@gmail.com' <mbalazumbu@gmail.com>;

'Jean Mbuyu' <jeanmbuyu@yahoo.fr>; 'Ministère des Mines' <info@mines.gouv.cd>

Objet : Les 3PR 1323, 1324 & 1325 de Thaurfin ltd

Monsieur le Directeur Général du Cadastre Minier,

Je vous remercie pour le mail ci-dessous qui transmet la publication des permis déchu.

Ceci est une nouvelle manifestation de votre volonté à restaurer le droit minier dans votre administration.

Je constate que ces permis déchu figurent toujours sur le portail du cadastre minier qui sera certainement mis à jour prochainement.

J'en profite pour réitérer notre demande d'y présenter nos 3 polygones 1323, 1324 & 1325 et libérer leur surface des permis inexistant.

Cela a été demandé dans les courriers précédents et dans cette nouvelle lettre en doc attaché.

En vous souhaitant une bonne réception et en vous encourageant à continuer votre œuvre de restauration du Cadastre Minier.

Bien cordialement,

Ir Pol HUART

Directeur de Thaurfin ltd

Ingénieur Civil des Mines AIMs76 MINES-ParisTech84

www.thaurfin.com

GSM/WhatsApp 00 32 473 642 470

De : Cadastre Minier R.D. Congo <info@cami.cd>

Envoyé : lundi 2 décembre 2024 16:16

À : p.huart@thaurfin.com

Objet : Le Cadastre Minier publie la liste des arrêtés ministériels de déchéance reçus en 2024

[Affichez cet e-mail dans votre navigateur](#)



RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Ministère des Mines

CADASTRE MINIER



Porte d'entrée
du Secteur Minier
en RDC

COMMUNIQUÉ

PUBLICATION

ARRÊTÉS MINISTÉRIELS
DE DÉCHÉANCE REÇUS EN 2024

LUNDI 02 DÉCEMBRE 2024

 www.cami.cd

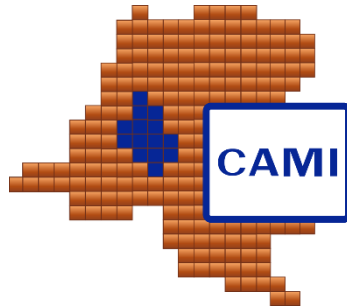
La liste des arrêtés ministériels de déchéance reçus en 2024 est désormais disponible.

Elle est consultable physiquement dans notre salle de consultation au Siège du Cadastre Minier, ainsi que sur notre site web www.cami.cd.

Notre adresse: Croisement des avenues Mpolo Maurice et Kasavubu, C/Gombe, Kinshasa

Téléchargez-la ici





*Copyright (C) 2024 **Cadastre Minier**. Etablissement public relevant du Ministère des Mines de la République démocratique du Congo. Ses missions sont définies à l'article 12 du Code Minier révisé, à savoir : la gestion du domaine minier ainsi que celle des titres miniers et des carrières.*

Tous droits réservés.

Nous vous envoyons cet e-mail, car vous êtes un de nos contacts (abonnement via site web ou rajout automatique)

Siège à Kinshasa :

Cadastre Minier Croisement des avenues Kasa-vubu et Mpolo Kinshasa, Gombe Congo, Democratic Republic of the

Directions Provinciales : Lubumbashi - Kolwezi - Bukavu - Kindu - Kisangani - Kolwezi

Vous souhaitez modifier les paramètres pour ce type d'e-mails ?

Vous pouvez [mettre à jour vos préférences](#) ou [vous désabonner](#)